



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMITE SYNDICAL DU SIVU DES ORMEAUX

Délibération n° 2025-004

Compte Administratif 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mars à neuf heures, le comité syndical à vocation unique « SIVU des Ormeaux » dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de PIGNY, siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Christian MANCION.

Inscrits : 9  
Présents : 8  
Votants : 8

Date de la convocation : 12 mars 2025

**Présents** : Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Éric COLLIN, Mickaël GENESTE, Patrick RICHARD, Jean-Luc LEGER, Cyril GRILO, Jean-Luc VELTZ

**Absente** : Nadine EUDE-COULON

Secrétaire : Mickaël GENESTE

Le Président présente au comité syndical le compte administratif 2024 du syndicat puis se retire de la salle pour le vote.

Monsieur LEGER, élu par l'assemblée propose de voter le compte administratif du syndicat.

Le compte administratif du syndicat est voté à l'unanimité par 8 voix.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>*

Le secrétaire de séance,

Mickaël GENESTE

Le Président

Christian MANCION



Certifié exécutoire le  
Reçu en Préfecture le  
Publié sur site <https://pigny.fr> le